



SOMMAIRE

I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues	p. 1-2
II- Présentation générale des études	p. 3-6
A- Le déroulement de l'année universitaire	p. 3
L'inscription administrative et l'inscription pédagogique	p. 3
Les examens	p. 3
B- Le système LMD	p. 3-4
B1- Les diplômes	p. 3
B2- Le schéma type d'un diplôme	p. 4
B3- Le CERCIP	p. 4
B4- Le MOBIL	p. 4
C- Les stages	p. 5
D- Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES	p. 5-6
E- La mobilité étudiante	p. 6
F- Les Clés de la réussite	p. 6
III- Les études de Master MEEF - Parcours Espagnol	p.7-34
- Présentation du département	p. 8
- Présentation du Master	p. 9
- Organisation des études	p.10
- Modalités de contrôle des connaissances	p.10
- Normes de présentation du mémoire et soutenance	p. 11
- Maquettes du Master 1 & Master 2	p.12-17
- Descriptif des enseignements	p. 18-22
- Programmes et bibliographies indicatives	p. 23-29
- Concours du CAPES 2019	p. 30-31
- Règles de passage de l'Université François Rabelais	p. 32-33
- Règlement des Etudes et des Examens pour le Régime RSE	p. 34
IV- Calendrier universitaire	p. 35

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 28 000 étudiants inscrits en 2017-2018 dont **3300** à la Faculté de Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **BIDEAU Alain**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

GUIMIER Valérie, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

STEPHAN Catherine, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48 - RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr murielle.launay@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais - Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58 - RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64 - RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23 - RDC	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Modules libres</u> P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58 - RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08 – RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
	<u>Bureau 207 - 2eme étage</u>	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

► L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► Régime particulier

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (*par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 28 septembre 2018**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

B1- Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

B2- Le schéma type d'un diplôme de Licence

Grâce à la nouvelle offre de formation, l'étudiant de licence pourra construire son parcours avec différentes disciplines, et **un fonctionnement par modules**. Cette modularité répond à plusieurs objectifs :

- faciliter la réorientation des étudiants,
- permettre à l'étudiant de se spécialiser de façon progressive,
- atteindre un niveau de pluridisciplinarité satisfaisant, permettant à chaque étudiant en licence de renforcer sa culture, d'accroître son ouverture d'esprit et de développer des compétences multiples.

Un étudiant en possibilité de qu'il suivra, en

MODULE 1 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 2 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 3 : Autre discipline

MODULE 4 : Compétences transversales (langues, outils documentaires, compétences numériques, etc...)

première année aura donc la modularité des enseignements choisissant :

B3- Les Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et Pratiques (CERCIP)

Cette unité **OBLIGATOIRE** est proposée dans le MODULE 4. Elle concerne les L2 et L3. Elle a une valeur de 2 crédits européens.

Selon les composantes, elle est ouverte au premier ou second semestre de l'année universitaire (*Cf. maquette d'enseignement*).

Les étudiants inscrits en double-licence sont dispensés des CERCIP.

La liste des CERCIP et leur descriptif seront consultables sur le site étudiant début septembre.

B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (connaissance des cursus, débouchés et métiers) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.



Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (aux semestres 2, 3 et 5)
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : ateliers CV et lettre de motivation, conférences métiers, forum stage-emploi, visites d'entreprises,... Vous pouvez aussi réaliser un stage de découverte dans ce cadre ou encore valoriser certaines expériences (jobs étudiants, activités associatives).

Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL. Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

La liste et les dates des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et informations concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. sur la plateforme CELENE.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur**
maquette d'enseignement dans le cadre du MOBIL ou du CERCIP.



Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, CLES c'est-à-dire
entre la 3^{ème} année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

rpro.univ-tours.fr

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'année
- Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider à cibler les bonnes entreprises, préparer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour découvrir un secteur d'activités ou un métier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour être visible des recruteurs partenaires
- Contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université de Tours
- Être informé.e des événements à ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)



Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Education Nationale.

Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

Bien que cette certification ne soit pas obligatoire, elle est vivement conseillée car c'est un atout sur votre CV.

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le [www.univ-tours.fr/formations/Acquérir_des_compétences supplémentaires/Certification en langues étrangères](http://www.univ-tours.fr/formations/Acquérir_des_compétences_supplémentaires/Certification_en_langues_étrangères)

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Apprendre à bien apprendre », « Etre plus performant au moment des examens », « Assurer la présentation de mon diaporama »... Certaines actions peuvent également donner un point MOBIL.



Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr

LE DÉPARTEMENT D'ESPAGNOL

MASTER MEEF second degré
Métiers de l'enseignement, l'Education et la formation

Parcours Espagnol

III- Les Etudes d'Espagnol

A- PRESENTATION DU DEPARTEMENT D'ESPAGNOL

3, rue des Tanneurs –

B. P. 4103 - 37041 TOURS Cedex 1

Téléphone : 02.47.36.65.89

- Bureaux 5, 7, 8, 10, 11, 13 (rez-de-chaussée)

Responsable(s) du département : GOMEZ MULLER Angélica
Bureau 05 - Tél. : 02.47.36.65.88
Angelique.gomez-muller@univ-tours.fr

Secrétariat d'Espagnol : CECCALDI Marie marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Bureau 08 - Tél.: 02.47.36.65.89

Horaires d'ouverture aux étudiants :

Lundi de 13h30 à 16h30, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 et vendredi de 9h à 11h30

ENSEIGNANTS

Linguistique :

Yekaterina GARCIA MARKINA: yekaterina.garcia@univ-tours.fr

Langue, Littérature et Civilisation de l'Espagne du Siècle d'Or :

Gloria BOSSÉ-TRUCHE : gloria.bosse@univ-tours.fr

Juan Carlos GARROT: juan.garrot@univ-tours.fr

Langue, Littérature et Civilisation de l'Espagne Contemporaine :

Christophe DUBOIS : christophe.dubois@univ-tours.fr

Fausto GARASA: fausto.garasa@univ-tours.fr

Patricia MAUCLAIR : maclair.poncelin@univ-tours.fr

Marie Hélène SOUBEYROUX : marie-helene.soubeyroux@univ-tours.fr

Langue, Littérature et Civilisation de l'Amérique Hispanique :

Angelica GOMEZ MULLER : angelique.gomez-muller@univ-tours.fr

Sophie LARGE : sophie.large@univ-tours.fr

Céline RABIN-RICHARD: celine.rabin-richard@univ-tours.fr

Carlos TOUS : carlos.tous@univ-tours.fr

Mónica ZAPATA : monica.zapata@univ-tours.fr

Hector GARCIA QUINTANA (ATER) : hector.garcia@univ-tours.fr

Inès DA GARCA (ATER) : ines.dagraca@univ-tours.fr

Langue Orale :

Fabiola BARTOLO VELAZQUEZ (Lectrice Mexique): fabiola.bartolo@univ-tours.fr

Daniel JIMENEZ (Lecteur Espagne): daniel.jimenez@univ-tours.fr

Filière LEA:

Lionel BAR (Amérique latine): lionel.bar@univ-tours.fr

José Maria LOPEZ CASADO (Espagne): jose.lopez@univ-tours.fr

Filière Juristes/Linguistes :

Jorge CAGIAO : jorge.cagiao@univ-tours.fr

Manuel TORRELLAS CASTILLO: manuel.torrellas@univ-tours.fr

Portugais :

Florent KOHLER (Brésil) : florent.kohler@univ-tours.fr

José VANZELA (Lecteur Brésil) : jose.vanzela@univ-tours.fr

N.B. : La/le Responsable du Département et les enseignants reçoivent les étudiants sur rendez-vous. Prendre rendez-vous par mail.

PRESENTATION DU MASTER MEEF 2d degré parcours Espagnol

Responsable du Master MEEF 2d degré Parcours Espagnol :

Marie-Hélène Soubeyroux (marie-helene.soubeyroux@univ-tours.fr)

Correspondante INSPE (Centre de Fondettes) master MEEF 2d degré parcours Espagnol :

Geneviève Feuillâtre (genevieve.feullatre@univ-tours.fr)

Le cursus de Master MEEF 2d degré, parcours Espagnol est structuré en 5 blocs qui sont en interaction constante :

- Un **bloc disciplinaire** (en lien avec les programmes scolaires) visant à la maîtrise des savoirs spécifiques afin de les transmettre dans l'acte d'enseignement.

- Un **bloc didactique** dont l'objectif est la maîtrise des concepts clés de la didactique de la discipline enseignée, l'épistémologie et l'histoire de la discipline, la conception et la mise en œuvre de situations d'enseignement et d'apprentissage, l'acquisition de compétences ayant trait à l'évaluation des élèves, à l'organisation du groupe classe, à l'intégration de l'usage des outils numériques, en référence au C2i2e.

- Un **bloc recherche** qui a pour objet d'initier aux méthodes de la recherche universitaire, aux problématiques de la recherche articulées entre le disciplinaire et la didactique en vue d'acquérir les compétences méthodologiques indispensables pour l'acquisition et l'approfondissement des compétences enseignantes et pour l'élaboration du mémoire professionnel.

- Un **bloc contexte et conditions d'exercice du métier** (commun aux différents parcours). L'objectif est de donner à l'étudiant les éléments lui permettant de passer du statut d'étudiant à celui d'enseignant (Connaissance du système éducatif et de ses acteurs / Politique éducative : débats et questions. Processus d'apprentissage des élèves / Diversité des publics, et en particulier des situations de handicap. Processus d'orientation et d'évaluation des élèves. Prévention des violences scolaires / Laïcité / Lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme-femme).

- Un **bloc mise en situation professionnelle** : ce bloc est en relation avec les 4 autres et il est destiné à établir la cohérence de l'ensemble de la formation à partir des stages d'observation et de pratique accompagnée et des analyses de pratique.

La maquette est construite en tenant compte de ces 5 blocs et propose une formation articulée en différentes Unités d'Enseignement sur les 4 semestres du master.

La formation proposée permet d'acquérir un haut niveau de compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant spécialiste en langue, cultures et littératures hispaniques, à travers les enseignements théoriques et l'expérience pédagogique. En effet, le cursus de Master intègre les stages qui se déroulent au cours des 4 semestres, suivant une périodicité et des modalités différentes.

Organisation des stages :

M1 :

S1 : Stage d'observation et de pratique accompagnée de deux semaines dans le même établissement à l'issue duquel l'étudiant doit être en mesure de confirmer son choix d'orientation ou d'envisager une réorientation.

S2 : Deux semaines de stage de pratique accompagnée : découverte et mise en œuvre de situations d'enseignement de l'espagnol, gestion de la classe.

Un stage d'ouverture à placer pendant l'année. Il peut être concentré sur une semaine ou bien être effectué au cours de l'année universitaire. Il peut être effectué dans un établissement d'enseignement en Espagne.

M2 :

L'étudiant admis au concours est fonctionnaire stagiaire et assure son enseignement (9h) en complète responsabilité. Un tuteur (enseignant dans un établissement scolaire) et un formateur de l'INSPE suivront le stagiaire, l'accompagneront dans l'acquisition des compétences professionnelles et le guideront dans l'analyse réflexive sur son travail.

Étudiants non admis au concours :

- Les admis en M2 mais non admis au concours peuvent :

- envisager une réorientation, suite à un entretien avec l'équipe pédagogique.

- ou suivre les cours du master MEEF (M1) et effectuer des stages différents de ceux des admissibles (Master 2 en deux ans).

- ou suivre les cours du master MEEF (M2) et effectuer des « stages filés » tout au long de l'année.

ORGANISATION des ETUDES en MASTER

Les enseignements disciplinaires sont répartis en 3 UE fondamentales par semestre :

- L'UE Didactique et/ou l'UE de mise en situation professionnelle et stage visent, dans ces domaines spécifiques, à la formation des futurs enseignants en articulant les contenus disciplinaires, la réflexion didactique et l'acte pédagogique.
- Les UE Apports disciplinaires I et II (Langue, Littérature, Civilisation, Arts visuels) reconduites à chaque semestre du M1 sont en lien avec le programme du concours et leur contenu est en partie renouvelé chaque année.
- L'UE Recherche a pour objectif de guider l'étudiant dans l'acquisition de compétences nécessaires à l'élaboration du Mémoire professionnel qui donnera lieu à une soutenance à l'issue du M2.

La base pédagogique est de 12 semaines de cours pour chaque semestre.

Il existe deux régimes de contrôle de connaissances :

1 - LE REGIME GENERAL (contrôle continu et examens)

La **présence en cours est obligatoire**. En cas d'absences injustifiées répétées dans une matière, l'étudiant est déclaré « défaillant » à l'Élément constitutif (EC), ce qui se traduit par une absence de calcul des résultats aussi bien à l'UE qu'au semestre. La **présence aux contrôles et aux examens est obligatoire**.

2 – LE REGIME SPECIAL D'ETUDES (voir aussi dans présentation générale de l'Université).

Il est réservé aux étudiants qui justifient de 400h minimum de travail pendant l'année scolaire (200h par semestre) ou de 160h pendant l'année universitaire s'ils sont enseignants ; ce régime s'applique aussi aux personnes chargées de famille, étudiants effectuant le service national, handicapés, étudiants inscrits en double cursus, sportifs de haut niveau et étudiants élus à l'un des trois conseils de l'Université ou au Conseil d'Administration du CROUS. Les étudiants salariés peuvent opter pour le **contrôle continu ou l'examen terminal** (dans ce cas, pour les enseignements évalués en contrôle continu, les étudiants salariés seront convoqués pour le dernier contrôle). Toutefois, dans certains EC, ils peuvent être amenés à rendre des travaux écrits effectués à la maison ; les thèmes et les dates de remise de ces travaux sont fixés par les enseignants.

Toute absence lors des contrôles ou des examens, quel qu'en soit le motif, équivaut à un 0/20 pour ce contrôle. **Il ne sera pas organisé d'épreuve spéciale pour les étudiants qui n'auraient pas pu se présenter à un contrôle ou à un examen.**

Il existe **deux sessions** d'examens pour chaque Unité d'Enseignement, **à l'exception de la soutenance du mémoire qui ne peut avoir lieu qu'une fois**. Tout étudiant a le droit de se présenter à la deuxième session si ses résultats à la 1^{ère} session sont inférieurs à la moyenne. Une absence à la 1^{ère} session de mai n'interdit pas de se présenter à celle de juin.

Modalités de contrôle de connaissances (Voir tableau dans les pages suivantes)

● **L'assiduité aux cours est obligatoire**

En cas d'absences injustifiées répétées dans une matière, l'étudiant est déclaré « défaillant » à l'Élément Constitutif (EC), ce qui se traduit par une absence de calcul des résultats aussi bien à l'UE qu'au semestre.

● **Deux sessions (sauf pour la soutenance du mémoire)**

Tout étudiant a droit à se présenter à la deuxième session si les résultats à la première session sont inférieurs à la moyenne. Une absence à la première session de mai n'interdit pas de se présenter à celle de juin.

Les mémoires sont soutenus devant un jury composé de deux enseignants, avant la fin de la première Session du second semestre.

Il n'y a qu'une session pour la soutenance du mémoire et une note inférieure à 10 à cette soutenance empêche d'obtenir la validation du semestre et, par conséquent, de l'année.

● **Contrôle continu et / ou examen terminal :**

Épreuves écrites et / ou orales, selon les Éléments Constitutifs (EC)

Pour les examens oraux, c'est le temps de passage qui est indiqué. Chaque enseignant définira le temps de préparation.

● **Un mémoire de recherche**

Cf. Normes de présentation et de soutenance des mémoires pages suivantes.

Le mémoire professionnel de Master 2

1) L'étudiant de Master définit le thème du mémoire, en accord avec l'enseignant qui dirigera son travail et avec le responsable de la formation MEEF. Il ne perdra pas de vue la nécessité d'articuler le volet scientifique et le volet didactique et la possibilité de s'appuyer sur l'expérience de terrain offerte par le stage filé, en responsabilité, qu'il suivra tout au long de l'année dans un établissement scolaire.

L'étudiant doit soumettre régulièrement son travail à son directeur de mémoire, qui doit donner son accord pour la soutenance.

2) Le mémoire comportera un minimum de 35 pages imprimées, hors annexes (maximum 50). Il sera composé d'une introduction, d'un développement articulé, d'une conclusion, d'une bibliographie, éventuellement d'annexes, et d'une table des matières comportant la pagination. Chaque page du texte doit comprendre entre 1500 et 1800 signes, et adopter l'interligne 1,5, de façon à avoir entre 33 et 35 lignes par page.

3) Le mémoire devra être relié, en format A4. La numérotation des notes sera continue.

4) La présentation de la bibliographie et des citations se fera en accord avec les tuteurs de mémoire selon la norme AFNOR (modèle dit « français ») ou la norme MLA (modèle dit « américain »).

Modèle dit « américain » : a) Ouvrages : [Fell, Ève-Marie (1973), *Les Indiens. Sociétés et idéologies en Amérique hispanique*. Paris : Armand Colin] ; b) Articles : [Ortega, Julio (1969), « El minero en la novela peruana ». *Mundo Nuevo* 31 (janvier) : 44-59] ; c) Sources documentaires : [Corte Nacional Electoral. 2002. « Elecciones Generales de Bolivia 2002 : Documentos Básicos para Observadores Internacionales ». La Paz, Bolivia] ; d) Sites internet : [Palaversich, Diana (2007), « Entre las Américas Latinas y el Planeta USA. Dos antologías de Alberto Fuguet ». www.lehman.edu/ciberletras/v07/palaversich.html. Consulté le 14/11/2010].

Modèle dit « français » : a) Ouvrages : FELL, Ève-Marie, *Les Indiens. Sociétés et idéologies en Amérique hispanique*, Paris, Armand Colin, 1973 ; b) Articles : ORTEGA, Julio, « El minero en la novela peruana », *Mundo Nuevo* 31 (janvier 1969), 44-59 ; c) Sources documentaires : Corte Nacional Electoral. 2002, « Elecciones Generales de Bolivia 2002 : Documentos Básicos para Observadores Internacionales », La Paz, Bolivia ; d) Sites internet : PALAVERSICH, Diana (2007), « Entre las Américas Latinas y el Planeta USA. Dos antologías de Alberto Fuguet ». www.lehman.edu/ciberletras/v07/palaversich.html. Consulté le 14/11/2010.

5) Sur la page de couverture du mémoire doivent figurer les informations suivantes : nom de l'étudiant, intitulé du diplôme (master MEEF 2d degré Parcours Espagnol), année, nom(s) du/des directeur(s) de mémoire, Université de Tours – UFR Lettres et Langues – Département d'Espagnol et de Portugais, INSPE Centre Val de Loire, titre du mémoire.

6) Le mémoire doit être reproduit en trois exemplaires au moins.

La soutenance du mémoire

1) Le jury de la soutenance pour le Parcours MEEF, sera composé d'un enseignant du Département, d'un enseignant de l'INSPE et en présence du tuteur de terrain invité. Le(s) directeur(s) du mémoire organise(nt) la soutenance, trois semaines après la remise du texte définitif.

2) Lors de la soutenance, l'étudiant fera un exposé de 15 à 20 minutes maximum, retraçant les étapes de son travail, présentant les enjeux et les conclusions de son mémoire. À la suite de cet exposé, il sera interrogé par le jury. La durée de la soutenance est de 45 minutes à 1 heure.

3) La note prend en compte le mémoire, l'exposé de présentation et la soutenance proprement dite.

Maquette des enseignements de M1 S1 et S2

Blocs	Compétences travaillées	Titre de l'UE	Volume horaire			coef	Nombre ECTS
			CM	TD	TP		
Semestre 1 - M1							
4	P 2 ; 9 ; 3 ; 4	<i>UE 1.1 : Contexte d'exercice du métier (Tronc commun)</i>	11	8	2	2	2
		<i>EC1 : Généralités sur le système éducatif</i>	7	2	2		
		<i>EC2 : Processus d'apprentissage et adolescence</i>	4	6			
2-5	P 1;2;3;4	<i>UE 1.2 : Didactique</i>	0	48	0	8	8
		<i>EC1 : Approche de la discipline et de son enseignement</i>		18		4	4
		<i>EC2 : De la séance à la séquence</i>		20		3	3
		<i>EC3 : Mise en situation professionnelle (APP et stage)</i>		10		1	1
		<i>EC4 :</i>					
		<i>EC5 :</i>					
1-3	P1; P2	<i>UE 1.3 : Apports disciplinaires (I)</i>	0	100	0	10	10
		<i>EC1 : Traduction</i>		36		2	2
		<i>EC2 : Faits de langue</i>		14		2	2
		<i>EC3 : Littérature Espagne</i>		18		2	2
		<i>EC4 : Littérature Amérique Latine</i>		18		2	2
		<i>EC5 : Méthodologie de la recherche en littérature</i>		14		2	2
1-3	P1	<i>UE 1.4 : Apports disciplinaires (II)</i>	0	74	0	10	10
		<i>EC1 : Civilisation Espagne</i>		18		2	2
		<i>EC2 : Civilisation Amérique Latine</i>		18		2	2
		<i>EC3 : Méthodologie de la recherche en civilisation</i>		14		2	2
		<i>EC4 : Cinéma</i>		12		2	2
		<i>EC5 : Iconographie</i>		12		2	2
total Semestre 1			11	230	2	30	30

Semestre 2 - M1							
2-4-5	P5;4;5;1	<i>UE 2.1 : Contexte d'exercice du métier (Tronc commun)</i>	7	13	8	4	4
		<i>EC1 : Evaluer : dispositifs, posture et éthique</i>	4	8			
		<i>EC2 : Ecole inclusive et réussite de tous</i>	2	2			
		<i>EC3 : Valeurs de la république et laïcité</i>	1	3			
		<i>EC4 : De l'analyse de situation à l'analyse de pratiques</i>			10		
		<i>EC5 :</i>					
1-2-5	P 1;2;3;4;5	<i>UE 2.2 : Didactique</i>	0	58	0	8	8
		<i>EC1 : Exploitation pédagogique de dossiers de supports culturels</i>		28		4	4
		<i>EC2 : Entraînement et évaluation des compétences</i>		20		3	3
		<i>EC3 : Mise en situation professionnelle (APP et stage)</i>		10		1	1
		<i>EC4 :</i>					
		<i>EC5 :</i>					
1-3	P1; P2	<i>UE 2.3 : Apports disciplinaires (I)</i>	0	100	0	9	9
		<i>EC1 : Traduction</i>		36		2	2
		<i>EC2 : Faits de langue</i>		14		2	2
		<i>EC3 : Littérature Espagne</i>		18		2	2
		<i>EC4 : Littérature Amérique Latine</i>		18		2	2
		<i>EC5 : Méthodologie de la recherche en littérature</i>		14		1	1
1-3	P1	<i>UE 2.4 : Apports disciplinaires (II)</i>	0	74	0	9	9
		<i>EC1 : Civilisation Espagne</i>		18		2	2
		<i>EC2 : Civilisation Amérique Latine</i>		18		2	2
		<i>EC3 : Méthodologie de la recherche en civilisation</i>		14		1	1
		<i>EC4 : Cinéma</i>		12		2	2
		<i>EC5 : Iconographie</i>		12		2	2
total Semestre 2			7	245	8	30	30

**Modalités du Contrôle des Connaissances
Master 1 S1 et S2**

1^{er} Semestre – S1

Titre de l'UE	Coef	Régime Général Session I			Régime Général et RSE Session II			Régime RSE Session I	
		Contenu	Epreuve	Durée	Contenu	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée
UE 1.2 : Didactique	8								
EC1 : Approche de la discipline et de son enseignement	4	Ecrit	CC	4h	Ecrit	ET	4h	ET Ecrit	4h
EC2 : De la séance à la séquence	3	Oral/Ecrit	CC	4h	Ecrit	ET	4h	ET Ecrit	4h
EC3 : Mise en situation professionnelle (APP et stage)	1								
UE 1.3 : Apports disciplinaires (I)	10								
EC1 : Traduction	2	Ecrit	CC	2h	Ecrit	ET	2h	ET Ecrit	2h
EC2 : Faits de langue	2	Ecrit	CC	1h30	Ecrit	ET	1h30	ET Ecrit	1h30
EC3 : Littérature espagnole	2	Ecrit	ET	5h	Oral	ET	30mn	ET Ecrit	5h
EC4 : Littérature latino-américaine	2	Ecrit	ET	5h	Oral	ET	30mn	ET Ecrit	5h
EC5 : Méthodologie de la recherche en littérature	2	Ecrit	CC		Oral	ET	30mn	ET Ecrit	
UE 1.4 : Apports disciplinaires (II)	10								
EC1 : Civilisation espagnole	2	Ecrit	ET	5h	Oral	ET	30mn	ET Ecrit	5h
EC2 : Civilisation latino-américaine	2	Ecrit	ET	5h	Oral	ET	30mn	ET Ecrit	5h
EC3 : Méthodologie de la civilisation	2	Ecrit	CC	30mn	Oral	ET	30mn	ET Ecrit	30mn
EC4 : Cinéma	2	Oral	CC	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	30mn
EC5 : Iconographie	2	Oral	CC	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	30mn

- Pour les examens oraux, c'est le temps de passage qui est indiqué. Chaque enseignant définira le temps de préparation.

• 2^e Semestre – S2

Titre de l'UE	Coef	Régime Général Session I			Régime Général et RSE Session II			Régime RSE Session I	
		Contenu	Epreuve	Durée	Contenu	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée
UE 2.2 : Didactique	8								
EC1 : Exploitation pédagogique de supports culturels	4	Oral/Ecrit	CC	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	30mn
EC2 : Entraînement et évaluation des compétences	3	Oral/Ecrit	CC	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	30mn
EC3 : Mise en situation professionnelle (APP et stage)	1								
UE 2.3 : Apports disciplinaires (I)	9								
EC1 : Traduction	2	Ecrit	CC	2h	Ecrit	ET	2h	ET Ecrit	2h
EC2 : Faits de langue	2	Ecrit	CC	1h30	Ecrit	ET	1h30	ET Ecrit	1h30
EC3 : Littérature espagnole	2	Oral	ET	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	30mn
EC4 : Littérature latino-américaine	2	Oral	ET	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	30mn
EC5 : Méthodologie de la recherche en littérature	1	Ecrit	CC		Oral	ET	30mn	ET Ecrit	
UE 2.4 : Apports disciplinaires (II)	9								
EC1 : Civilisation espagnole	2	Oral	ET	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	30mn
EC2 : Civilisation latino-américaine	2	Oral	ET	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	30mn
EC3 : Méthodologie de la civilisation	1	Ecrit	CC	30mn	Oral	ET	30mn	ET Ecrit	30mn
EC4 : Cinéma	2	Oral	CC	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	30mn
EC5 : Iconographie	2	Oral	CC	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	

- Pour les examens oraux, c'est le temps de passage qui est indiqué. Chaque enseignant définira le temps de préparation

Maquette des enseignements de M2 S3 et S4

Blocs	Compétences travaillées	Titre de l'UE	Volume horaire			coef	Nombre ECTS
			CM	TD	TP		
Semestre 3 - M2							
2-4-5	2;6;10;12;4;1	<i>UE 3.1 : Contexte d'exercice du métier (Tronc commun)</i>	7	21	12	5	5
		<i>EC1 : Accompagnement de la prise de fonction</i>	1	3			
		<i>EC2 : Analyses de pratiques sur les gestes professionnels</i>		6	12		
		<i>EC3 : Journées professionnelles thématiques</i>	6	12			
		<i>EC4 :</i>					
1-2-5	P 1;2;3;4;5	<i>UE 3.2 : Didactique</i>	0	68	0	5	5
		<i>EC1 : Continuité, progressivité et cohérence des apprentissages des élèves</i>		30		1	1
		<i>EC2 : Evaluation des compétences</i>		20		1	1
		<i>EC3 : Littérature et pédagogie Espagne</i>		6		1	1
		<i>EC4 : Civilisation et pédagogie Espagne</i>		6		1	1
		<i>EC5 : Arts visuels et pédagogie Espagne</i>		6		1	1
2-5	P 1;2;3;4;5	<i>UE 3.3 : Mise en situation professionnelle et stage</i>	0	9	0	10	10
		<i>EC1 : Accompagnement et analyse de pratiques professionnelles</i>		9		10	10
		<i>EC2 : Visite (2h / étudiant)</i>					
		<i>EC3 :</i>					
		<i>EC4 :</i>					
		<i>EC5 :</i>					
3	P1;P2	<i>UE 3.4: Recherche</i>	0	10	0	10	10
		<i>EC1 : Méthodologie du mémoire</i>		10		10	10
		<i>EC2 :</i>					
		<i>EC3 :</i>					
		<i>EC4 :</i>					
		<i>EC5 :</i>					
total Semestre 3			7	108	12	30	30
Semestre 4 - M2							
2-4-5	6;5;10;11;12;13;14	<i>UE 4.1 : Contexte d'exercice du métier (Tronc commun)</i>	9	26	6	5	5
		<i>EC1 : Journées professionnelles thématiques</i>	9	24			
		<i>EC2 : Analyser sa pratique</i>		2	6		
		<i>EC3 :</i>					
1-2-5	P 1;2;3;4;5	<i>UE 4.2 : Didactique</i>	0	58	0	5	5
		<i>EC1 : D'une progression disciplinaire à une démarche pluridisciplinaire</i>		18		1	1
		<i>EC2 : Evaluation par compétences</i>		22		1	1
		<i>EC3 : Littérature et pédagogie Amérique Latine</i>		6		1	1
		<i>EC4 : Civilisation et pédagogie Amérique Latine</i>		6		1	1
		<i>EC5 : Arts visuels et pédagogie Amérique Latine</i>		6		1	1
2-5	P 1;2;3;4;5	<i>UE 4.3 : Mise en situation professionnelle et stage</i>	0	9	0	10	10
		<i>EC1 : Accompagnement et analyse de pratiques professionnelles</i>		9		10	10
		<i>EC2 : Visite (2h / étudiant)</i>					
		<i>EC3 :</i>					
		<i>EC4 :</i>					
		<i>EC5 :</i>					
1-2-3-5	P1;P2	<i>UE 4.4: Recherche</i>	0	0	0	10	10
		<i>EC1 : Mémoire et soutenance (4h / étudiant)</i>				10	10
		<i>EC2 :</i>					
		<i>EC3 :</i>					
		<i>EC4 :</i>					
		<i>EC5 :</i>					
total Semestre 4			9	93	6	30	30

Modalités du Contrôle des Connaissances

Master 2 S3 et S4

1^{er} Semestre – S3

Titre de l'UE	Coef	Régime Général Session I			Régime Général et RSE Session II			Régime RSE Session I	
		Contenu	Epreuve	Durée	Contenu	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée
UE 3.2 : Didactique	5								
EC1 : Continuité, progressivité et cohérence des apprentissages	1	Ecrit	CC	4h	Ecrit	ET	4h	ET Ecrit	4h
EC2 : Evaluation des compétences	1	Ecrit/ Oral	CC	1h/30mn	Ecrit/ Oral	ET	1h/30mn	ET E/O	1h/30mn
EC3 : Littérature et pédagogie Espagne	1	Oral	ET	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	
EC4 : Civilisation et pédagogie Espagne	1	Oral	ET	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	
EC5 : Arts visuels et pédagogie Espagne	1	Oral	ET	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	
UE3.3 : Mise en situation professionnelle et stage	10								
EC1 : Accompagnement et analyse de pratiques professionnelles									
EC2 : Visite (2h/étudiant)	10								
UE 3.4 : Recherche	10	Ecrit	CC		Ecrit	CC		CC Ecrit	
	10								

- Pour les examens oraux, c'est le temps de passage qui est indiqué. Chaque enseignant définira le temps de préparation.

2^e Semestre – S4

Titre de l'UE	Coef	Régime Général Session I			Régime Général et RSE Session II			Régime RSE Session I	
		Contenu	Epreuve	Durée	Contenu	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée
UE 4.2 : Didactique	5								
EC1 : D'une progression disciplinaire à une démarche pluridisciplinaire	1	Oral	CC	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	30mn
EC2 : Evaluation par compétences	1	Ecrit/Oral	CC	1h/30mn	Ecrit/Oral	ET	1h/30mn	ET E/O	1h/30mn
EC3 : Littérature et pédagogie Amérique Latine	1	Oral	ET	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	
EC4 : Civilisation et pédagogie Amérique Latine	1	Oral	ET	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	
EC5 : Arts visuels et pédagogie Amérique Latine	1	Oral	ET	30mn	Oral	ET	30mn	ET Oral	
UE 4.3 : Mise en situation professionnelle et stage	10								
EC1 Accompagnement et analyse de pratiques professionnelles									
EC2 : Visite (2h/étudiant)	10								
UE4.4 : Recherche	10	Ecrit	ET		Néant	Néant	Néant	ET	
EC1 : Mémoire et soutenance (4h/étudiant)	10		Soutenance					Soutenance	

- Pour les examens oraux, c'est le temps de passage qui est indiqué. Chaque enseignant définira le temps de préparation.

Descriptif des enseignements du M1

1^{er} Semestre – S1

UE DE CULTURE COMMUNE

UE 1.1 : Contexte d'exercice du métier

EC 1 : Généralités sur le système éducatif

- Droits et devoirs des enseignants
- Structure des EPLE :
- Aspects réglementaires des TICE
- Préparation du stage d'observation et de pratique accompagnée

EC 2 : Processus d'apprentissage et adolescence

- Spécificités de l'adolescent
- Processus d'apprentissage à l'adolescence

UE SPECIFIQUES PARCOURS ESPAGNOL

UE1.2 : Didactique

EC1 : Approche de la discipline et de son enseignement

Cet enseignement vise à :

- Connaître de manière approfondie le domaine disciplinaire. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant. Il prend particulièrement en compte le socle commun, les programmes disciplinaires, le CECRL et son volume complémentaire de 2018 ainsi que le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

EC2 : De la séance à la séquence

Il s'agit de concevoir progressivement des séquences d'enseignement :

- Analyser avec pertinence les supports de séquence sélectionnés pour dégager une problématique de projet exploitable en classe.
- Concevoir un projet global d'enseignement à partir d'un niveau de compétences à atteindre pour l'élève.
- Définir des objectifs d'apprentissage prenant appui sur les outils institutionnels en vigueur et amorcer la mise en place de stratégies langagières de réception et de production.

EC3 : Mise en situation professionnelle (APP et stage)

- Premier stage en établissement scolaire - construction d'une grille d'observation pour permettre un travail d'analyse avec le tuteur de terrain sur comment organiser et assurer un mode de fonctionnement en classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (compétence P4 du référentiel métier) – Partage d'expériences et première (s) problématique(s) de terrain formulée(s).

UE 1.3 : Apports disciplinaires (I)

EC 1 : Traduction (version et thème)

Ces cours ont pour objectif d'entraîner les étudiants à l'exercice de la traduction en consolidant les bases grammaticales et en enrichissant le bagage lexical dans les deux langues (français-espagnol). L'analyse des textes, la réflexion menée sur le passage de la langue source à la langue cible, constituent le socle sur lequel se fondent les contenus d'enseignement que le futur professeur doit transmettre à ses élèves.

EC 2 : Faits de Langue

Cours de préparation à l'épreuve « Choix de traduction » du CAPES.
Grammaire contrastive en contexte.

EC 3 : Littérature Espagne

EC 4 : Littérature Amérique Latine

EC 5 : Méthodologie de la recherche en littérature

Il s'agit dans ces 3 EC d'apports disciplinaires et méthodologiques, en matière de littérature espagnole et latino-américaine, d'aborder l'étude des œuvres recommandées par les enseignants, en particulier les œuvres au programme du CAPES, et de traiter aussi les axes d'études qui entrent dans le programme. L'entraînement à la composition en langue étrangère sera préconisé tout au long des semestres jusqu'à l'écrit du CAPES.

UE 1.4 : Apports disciplinaires (II)

EC 1 : Civilisation espagnole

EC 2 : Civilisation latino-américaine

EC 3 : Méthodologie de la recherche en civilisation

Il s'agit dans ces 3 EC d'apports disciplinaires et méthodologiques, en matière de civilisation espagnole et latino-américaine et dans la continuité des enseignements de L., de contextualiser, d'analyser et d'éclairer les œuvres recommandées par les enseignants, en particulier les œuvres au programme du CAPES, et de traiter aussi les axes d'études qui entrent dans le programme.

L'entraînement à la composition en langue étrangère sera préconisé tout au long des semestres jusqu'à l'écrit du CAPES.

EC 4 : Cinéma

Entraînement à l'analyse filmique et étude d'œuvres cinématographiques espagnoles et/ou latino-américaines, en relation avec le programme du CAPES.

EC 5 : Iconographie

Histoire des arts visuels dans le monde hispanique et analyse d'œuvres choisies. Analyse structurée de supports iconographiques (photographie, peinture, gravures, dessins humoristiques...).

2è Semestre – S2

UE DE CULTURE COMMUNE

UE 2.1 : Contexte d'exercice du métier

EC 1 Evaluer : dispositifs, posture et éthique

EC 2 Ecole inclusive et réussite de tous

EC 3 Valeurs de la République et laïcité

EC 4 De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques

UE SPECIFIQUES PARCOURS ESPAGNOL

UE 2.2 : Didactique

EC1 : Exploitation pédagogique de dossiers de supports culturels

Dans le cadre de la préparation aux épreuves orales d'admission, cet enseignement a pour objectif d'entraîner à l'analyse scientifique de divers supports spécifiques de la culture hispanique. L'objectif est de consolider et d'enrichir les connaissances disciplinaires pour développer la capacité à construire des séquences d'enseignement en phase avec les instructions officielles et adaptées aux niveaux de compétences du CECRL visés.

EC2 : Entraînement et évaluation des compétences

Il s'agit d'appréhender les différentes formes d'évaluation (diagnostique, formative et sommative), d'en comprendre les objectifs, les enjeux et leurs spécificités pour analyser les performances des élèves, identifier leurs acquis et leurs besoins en matière de connaissances et de compétences. Cet enseignement s'appuie en particulier sur l'analyse de productions orales et/ou écrites d'élèves.

EC3 : Mise en situation professionnelle (APP et stage)

En collaboration avec son tuteur terrain, l'étudiant poursuit son analyse de situations tirées de l'expérience vécue lors de la période de stage en pratique accompagnée. Ce travail met en œuvre des notions d'analyse des postures et gestes professionnels pour réfléchir sur la relation pédagogique dans le quotidien de la classe. Il permet également de construire des outils pour présenter et analyser une pratique professionnelle.

UE 2.3 : Apports disciplinaires (I) - Poursuite et approfondissement du travail réalisé au semestre 1-

EC 1 : Traduction (version et thème)

Ces cours ont pour objectif d'entraîner les étudiants à l'exercice de la traduction en consolidant les bases grammaticales et en enrichissant le bagage lexical dans les deux langues (français-espagnol). L'analyse des textes, la réflexion menée sur le passage de la langue source à la langue cible, constituent le socle sur lequel se fondent les contenus d'enseignement que le futur professeur doit transmettre à ses élèves.

EC 2 : Faits de Langue

*Cours de préparation à l'épreuve « Choix de traduction » du CAPES.
Grammaire contrastive en contexte.*

EC 3 : Littérature Espagne

EC 4 : Littérature Amérique Latine

EC 5 : Méthodologie de la recherche en littérature

Il s'agit dans ces 3 EC d'apports disciplinaires et méthodologiques, en matière de littérature espagnole et latino-américaine, d'aborder l'étude des œuvres recommandées par les enseignants, en particulier les œuvres au programme du CAPES, et de traiter aussi les axes d'études qui entrent dans le programme. L'entraînement à la composition en langue étrangère sera préconisé tout au long des semestres jusqu'à l'écrit du CAPES.

UE 2.4 : Apports disciplinaires (II) - Poursuite et approfondissement du travail réalisé au semestre 1- Civilisation

EC 1 : Civilisation espagnole

EC 2 : Civilisation latino-américaine

EC 3 : Méthodologie de la recherche en civilisation

Il s'agit dans ces 3 EC d'apports disciplinaires et méthodologiques, en matière de civilisation espagnole et latino-américaine et dans la continuité des enseignements de L., de contextualiser, d'analyser et d'éclairer les œuvres recommandées par les enseignants, en particulier les œuvres au programme du CAPES, et de traiter aussi les axes d'études qui entrent dans le programme. L'entraînement à la composition en langue étrangère sera préconisé tout au long des semestres jusqu'à l'écrit du CAPES.

EC 4 : Cinéma

Entraînement à l'analyse filmique et étude d'œuvres cinématographiques espagnoles et/ou latino-américaines, en relation avec le programme du CAPES.

EC 5 : Iconographie

Histoire des arts visuels dans le monde hispanique et analyse d'œuvres choisies. Analyse structurée de supports iconographiques (photographie, peinture, gravures, dessins humoristiques...).

Descriptif des enseignements du M2

1^{er} SEMESTRE – S3

UE DE CULTURE COMMUNE

UE 3.1 : Contexte d'exercice du métier

EC 1 : Accompagnement de la prise de fonction

- Séminaire de rentrée
- Présentation de l'évaluation

EC 2 : Analyses de pratiques sur les gestes professionnels

- Analyse de pratiques et accompagnement du dossier
- Voix et corps pour enseigner
- Gestion des conflits

EC 3 : Journées professionnelles thématiques

- Laïcité et valeurs de la République à l'école
- Le fonctionnement de l'EPLE (journée de préférence en établissement)
- Grandes difficultés et troubles des apprentissages

UE SPECIFIQUES PARCOURS ESPAGNOL

UE 3.2 : Didactique

EC1 : Continuité, progressivité et cohérence des apprentissages des élèves

Cet enseignement est un approfondissement du travail d'analyse didactique et pédagogique mené en première année. Il vise à consolider notamment les compétences P1, P3 et P4 du référentiel métier. Il prend appui sur les situations vécues en stage en pratique accompagnée (SPA) ou en responsabilité. Une attention particulière est portée sur l'analyse de supports pour la mise en œuvre d'un projet de séquence culturelle et problématisé. Le travail sur la conception de tâches et sur les stratégies d'apprentissage prenant en compte la diversité du public scolaire est mené en collaboration étroite avec les différents acteurs de la formation.

EC2 : Evaluation des compétences

Il s'agit de développer la compétence P5 du référentiel métier :

- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences
- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

EC 3 : Littérature et pédagogie Espagne

EC 4 : Civilisation et pédagogie Espagne

EC 5 : Arts visuels et pédagogie Espagne

L'objectif de ces trois EC est de travailler le repérage des axes de sens dans des documents de nature différente (textuels et iconographiques, littéraires et historiques) en fonction des notions, thématiques et axes d'études des programmes de l'enseignement secondaire et d'amener donc l'étudiant à être en capacité de lire et de comprendre un document à exploiter dans une séquence de cours.

UE 3.3 : Mise en situation professionnelle et stage

EC1 : Accompagnement et analyse de pratiques professionnelles

L'étudiant poursuit son travail d'analyse de sa pratique professionnelle en stage de pratique accompagnée (SPA) ou en stage en responsabilité. Les objectifs sont de : - Prendre conscience de sa posture professionnelle - Objectiver, analyser à partir de savoirs, les situations d'enseignement vécues et prendre en compte ces analyses pour faire évoluer sa pratique professionnelle.

EC2 : Visite (2H/étudiant)

Visite du tuteur ESPE du stage en responsabilité : observation d'une séance et entretien pour une analyse de la pratique professionnelle. Objectif : affirmer une posture professionnelle éthique et responsable.

UE 3.4 Recherche

EC1 : Méthodologie du mémoire

UE DE CULTURE COMMUNE

UE 4.1 : Contexte d'exercice du métier**EC 1 : Journées professionnelles thématiques**

- Prévention des discriminations et violences à l'école
 - Education prioritaire
 - Prévention du décrochage scolaire
 - Education artistique et culturelle
- Et
- Les usages pédagogiques et transversaux du numérique
 - Orientation scolaire et professionnelle
 - Pluridisciplinarité, conduite de projets

EC 2 : Analyse de pratiques sur les manières d'agir et accompagnement de l'évaluation

UE SPECIFIQUES PARCOURS ESPAGNOL

UE 4.2 : Didactique**EC1 : D'une progression disciplinaire à une démarche pluridisciplinaire**

Cet enseignement permet à la fois un entraînement aux épreuves orales d'admission du concours et un approfondissement des compétences P3 et P4 du référentiel métier pour les stagiaires en pratique accompagnée ou en responsabilité. Il s'agira de concevoir des séquences d'enseignement prenant en compte la différenciation pédagogique et l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration).

EC2 : Evaluation par compétences

Dans la continuité du cours dispensé en semestre 3, il s'agit de :

- Analyser un dispositif d'évaluation réalisé lors du stage.
- Proposer un dispositif d'évaluation pertinent, valide et fiable.
- Réfléchir aux postures évaluatives et à leurs conséquences sur les élèves.

Ainsi pourront être envisagées différentes formes de différenciation pédagogique pour placer l'élève dans une perspective de réussite.

EC 3 : Littérature et pédagogie Espagne**EC 4 : Civilisation et pédagogie Espagne****EC 5 : Arts visuels et pédagogie Espagne**

L'objectif de ces trois EC est de travailler le repérage des axes de sens dans des documents de nature différente (textuels et iconographiques, littéraires et historiques) en fonction des notions, thématiques et axes d'études des programmes de l'enseignement secondaire et d'amener donc l'étudiant à être en capacité de lire et de comprendre un document à exploiter dans une séquence de cours.

UE 4.3 Mise en situation professionnelle et stage**EC1 : Accompagnement et analyse de pratiques professionnelles**

Dans la continuité du semestre 3, il s'agit de :

- Comprendre les enjeux d'une situation difficile pour optimiser sa réponse.
- Objectiver, analyser à partir de savoirs, les situations d'enseignement vécues ou observées.
- Prendre en compte ses analyses pour modifier sa posture.

EC2 : Visite (2H/étudiant)

Visite évaluée du stage filé ou en responsabilité à partir du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

UE 4.5 Recherche**EC1 : Mémoire et soutenance (4h/étudiant)**

PROGRAMME CAPES ET BIBLIOGRAPHIES

Concours externe du Capes et Cafep - Capes

Section langues vivantes étrangères : espagnol

Programme de la session 2021

© www.devenirenseignant.gouv.fr (18 mai 2020)

Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité)

Le programme repose sur les thèmes et axes d'études suivants issus des programmes des lycées et collèges:

1. Thème du cycle 4 du collège : **Langages.**
2. Axe d'étude de la classe de seconde, séries générales et technologiques : **La création et le rapport aux arts.**
3. Axe d'étude du cycle terminal, séries générales et technologiques : **Territoire et mémoire.**
4. Axe d'étude de l'enseignement de spécialité *langues, littératures et cultures* de la classe de première : **Echanges et transmissions.**
5. Axe d'étude de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures de la classe terminale : **Oppression, résistances et révoltes.**

Les œuvres suivantes serviront d'appui au programme ci-dessus. Le dossier présenté aux candidats sera constitué d'un extrait de l'une des œuvres mentionnées (pour le film, extrait du découpage) associé à des documents hors-programme. Cette combinaison permettra de construire la problématique du dossier en résonance avec le thème ou l'axe d'étude donné :

- Julio CORTÁZAR, *Rayuela* (1963), Madrid, Alfaguara, 2013

-Emilia PARDO BAZÁN, *La Tribuna* (1883), éd. Benito Varela Jácome, Madrid, Cátedra, 2009 (1975). Toute autre année de parution de cette même édition est recevable.

- LE GRECO : être artiste et peindre dans l'Espagne post-tridentine.

- Jayro BUSTAMANTE : *La Llorona*, 2019.

Commentaire sur les nouvelles œuvres au programme :

1. Le Greco : être artiste et peindre dans l'Espagne post-tridentine

À l'automne 2019 et début 2020, a eu lieu à Paris une grande exposition rétrospective consacrée à l'œuvre de Doménico Theotocópulos, dit Le Greco. Actif en Espagne du début des années 1580 jusqu'à sa mort en 1614, ce peintre développe une manière de peindre singulière, faite de la rencontre d'influences diverses dans le creuset maniériste et fortement ancrée dans le contexte de repli idéologique de la monarchie catholique de Philippe II et de la Contre-Réforme. Afin d'apprécier le caractère unique de cet artiste et l'originalité de sa production dans une époque riche et complexe à la fois, les candidats sont invités à se pencher sur les aspects suivants :

Du peintre à l'artiste. On portera attention à la formation du Greco, aux influences diverses reçues et à celles

recherchées et cultivées, afin de replacer son œuvre dans une sensibilité maniériste, au centre de laquelle le traitement des formes, des couleurs et de la lumière reçoit un soin particulier. D'un point de vue sociologique, les rapports du peintre à la ville de Tolède – dont plusieurs tableaux offrent la représentation – et à ses cercles et milieux religieux, intellectuels, nobiliaires, seront l'occasion de replacer la pratique artistique du Greco au cœur des dynamiques propres au marché de l'art et aux commandes. En effet, elles donnent parfois lieu à des situations conflictuelles où le peintre manifeste une aspiration à l'indépendance et une forme d'autorité liées à la revendication de son statut d'artiste.

Un art du portrait. Avec la Renaissance, le portrait s'impose comme un genre à part entière et renouvelé. La production du Greco offre un nombre important de représentations individuelles de ses contemporains ou de personnages de l'histoire sacrée, tels le Christ et les douze apôtres (apostolados). On s'intéressera à la manière dont le peintre s'approprie ce genre et à la signification que peuvent revêtir les choix qu'il opère. À travers les personnages historiques identifiés dans certains portraits, on pourra interroger les liens du peintre avec certains courants intellectuels.

Une peinture de la Contre-Réforme. En 1563, lors des dernières sessions du Concile de Trente, les pères conciliaires définissent les principes d'un art militant, au service de la promotion des dogmes catholiques et du raffermissement de la spiritualité des fidèles. Dans sa dimension culturelle, la Contre-Réforme marque de façon décisive l'iconographie religieuse et s'impose à la pratique de tout artiste devant représenter scènes bibliques ou de la vie des saints. En grande partie religieuse, la peinture du Greco accompagne ce puissant mouvement culturel. On interrogera les spécificités de la production sacrée du peintre, notamment quant à la nature des sujets représentés (dans le cadre des commandes ou d'une production commerciale d'atelier) et à l'originalité des représentations proprement dites.

En somme, les candidats sont invités à apprécier la figure du Greco et le caractère personnel de son art dans le cadre contraint où il produit son œuvre. Pour ce faire, ils veilleront à acquérir les connaissances utiles sur la période – dans les divers aspects évoqués plus haut –, sur la biographie de l'artiste ainsi que la maîtrise de la méthodologie et des outils de l'analyse iconographique.

2. La Llorona de Jayro Bustamante

Formé à Paris au Conservatoire libre du cinéma français et au Centre expérimental cinématographique de Rome, Jayro Bustamante est aujourd'hui l'une des principales figures du cinéma guatémaltèque. Après *Ixcánul* (2015), Ours d'argent à Berlin, et *Tremblements* (2018), Jayro Bustamante clôt, avec *La Llorona* (2019), son triptyque consacré aux afflictions de la société guatémaltèque. Son troisième long-métrage explore les relations ethno-raciales à travers l'histoire de trois lignées dans un passé complexe. Le cinéaste s'inscrit ainsi dans une génération de jeunes réalisateurs latino-américains qui s'interroge sur le passé récent et la mémoire historique de son pays. Son approche surprenante de l'histoire fait de son long-métrage un film insolite. Afin de mieux saisir la singularité du film, ses caractéristiques esthétiques, techniques et contextuelles, les candidats sont invités à aborder les aspects suivants :

Du mythe à l'époque contemporaine. Bien qu'une des sources d'inspiration du film soit la légende homonyme qui donne son nom au long-métrage, l'œuvre *La Llorona* de Jayro Bustamante est une version revisitée d'une des légendes populaires les plus connues en Amérique latine. Contrairement à la légende, le film se situe dans le monde contemporain. De ce fait, on s'intéressera à la façon dont le cinéaste s'approprie la tradition orale pour transformer le mythe, dans un climat de suspens et de peur qui va au-delà de la légende, pour se situer dans le présent du Guatemala, un univers où le cri d'une femme déchirée par le chagrin devient le cri de tout un peuple, et où le rôle de la femme est étonnamment inversé.

L'horreur de l'histoire. *La Llorona* dresse le portrait d'un épisode tragique de l'histoire du Guatemala et des plaies encore ouvertes laissées par une guerre civile qui a duré 36 ans. Le film s'inspire de l'histoire des crimes perpétrés contre le peuple maya, le procès pour crimes contre l'humanité des militaires basés à Sepur Zarco, une petite communauté où les femmes autochtones ont été systématiquement violées et réduites en esclavage par les militaires, ainsi que la condamnation du dictateur Efraín Ríos Montt (1982-1983), prononcée puis annulée. Les candidats devront s'appuyer sur ce contexte afin de s'interroger sur les mécanismes cinématographiques déployés par le cinéaste pour transposer à l'écran l'horreur de la guerre et ses séquelles.

Le réalisme magique. *La Llorona* emprunte à certains des codes du cinéma de genre contemporain ainsi qu'à la tradition latino-américaine du réalisme magique. Entre réalité et fiction, entre poétique, politique et horreur, le film trouve ses sources dans le cinéma, la photographie et la littérature, plus particulièrement dans le réalisme magique par l'affrontement de la réalité, de la réminiscence et de ce qu'il y a de mystérieux dans les actions humaines. Les candidats sont donc invités à creuser ces pistes de réflexion pour analyser la façon dont le cinéaste s'empare du réalisme magique, que ce soit sur le registre narratif, visuel et/ou sonore. En conclusion, les candidats sont vivement encouragés à acquérir les connaissances nécessaires sur le contexte historique qui a donné lieu à la diégèse du film, le courant artistique dans lequel il s'inscrit, à connaître la biographie du cinéaste ainsi qu'à se forger les outils méthodologiques essentiels pour l'analyse filmique.

Bibliographies sur les œuvres et questions au programme du Capes traitées dans des UE et EC de M1 :

Semestre 1

UE 1.3 : Apports disciplinaires (I)

EC 1.3.3 Littérature espagnole

- a) Panorama de la Littérature Espagnole du Siècle d'Or (I).
- b) Analyse du roman *La Tribuna* d'Emilia PARDO BAZÁN, (Emilia PARDO BAZÁN, *La Tribuna* (1883), éd. Benito Varela Jácome, Madrid, Cátedra, 2009 (1975)) en lien avec les thèmes et axes d'étude au programme du concours. (I)

Bibliographie indicative :

- BOYER (Christian). *Emilia Pardo Bazán La Tribuna* Atlandes. I., 2018.- col. Clefs Concours-Espagnol.
- GONZÁLEZ HERRÁN (José Manuel) et alii. *En el escritorio de Emilia Pardo Bazán : La Tribuna*
- ZOLA (Emile). *Le roman expérimental* (toute édition)

EC 1.3.4 Littérature latino-américaine

Analyse du roman *Rayuela* de Julio CORTÁZAR (Julio CORTÁZAR, *Rayuela* (1963), Madrid, Alfaguara, 2013) en lien avec les thèmes et axes d'étude au programme du concours. (I)

Bibliographie indicative :

- García-Romeu, José, *Cortázar : Rayuela. Queremos tanto a Glenda*, Paris, Atlante, 2018, Col. « Clefs des concours ».
- Garcia Romeu, José, *L'univers de Julio Cortázar*, Paris, Ellipses, 2010.
- Waldegaray, Marta Inès, *Julio Cortázar : rupturas y solidaridades. El programa narrativo de Rayuela en perspectiva*, Paris, Belin, 2018.
- Bedoya, Camilo et Waldegaray, Marta Inès, *Épreuve de composition. Julio Cortázar, Rayuela*, Paris, Ellipses, 2019.

UE 1.4 : Apports disciplinaires (II)

EC 1.4.1 : Civilisation Espagne

Contextualisation du roman *La Tribuna* d'Emilia PARDO BAZÁN.
Política y sociedad en España de 1868 a 1900.

Bibliographie indicative :

- Fernández Sebastián, Javier y Fuentes, Juan Francisco (dirs), *Diccionario político y social del siglo XIX español*, Madrid, Alianza Editorial, 2003
- Bahamonde, Angel, Martínez, Jesús, *Historia de España. Siglo XIX*, Madrid, Cátedra, 1994
- España. Siglo XIX (1834-1898)*, Biblioteca básica de historia, Grupo Cronos, Anaya, Madrid, 2009
- Boyer, Christian, *Emilia Pardo Bazán. La Tribuna*, Paris, Atlante, 2018, Col. Clefs concours

EC 1.4.2 : Civilisation Amérique Latine

Cours sur l'histoire récente du Guatemala et en particulier sur la période de la guerre civile, qui a duré 36 ans, et ses conséquences. Un intérêt particulier sera accordé à la période 1981-1983 quand, sous le pouvoir d'Efraín Ríos Montt, le peuple maya a été victime d'une politique d'extermination. Cette histoire sera par ailleurs mise en rapport avec le film *La Llorona* (Jayro Bustamante, 2019) et les axes d'études préconisés dans le programme du Capes pour la session 2021. (I)

Bibliographie indicative :

- Asturias, Miguel Angel, *Leyendas de Guatemala*, Barcelona, Bibliotex, S.L., 1993.
- Bengoa, José, *La emergencia indígena en América Latina*, Santiago de Chile, FCE, 2000 (Edición 2007).
- Benítez Jiménez, Maira Ixchel, « La eficacia simbólica de los juicios por crímenes dictatoriales: los casos Fujimori y Ríos Montt », *América Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM* [Online], 38 | 2019, Online since 14 January 2020, connection on 04 February 2020. URL : <http://journals.openedition.org/alhim/7878>
- Burgos Elizabeth, *Me llamo Rigoberta Menchú y así me nació la conciencia*, México, Siglo Veintiuno Editores, 1985 (16a.edición. 2000)
- Centeno Martín, Héctor, *Comisión del esclarecimiento histórico: Guatemala, entre la memoria del silencio y el silencio de la memoria*. Noruega, Informe CMI, Número 13, octubre de 2018.
- Figueroa Ibarra, Carlos; Tischler Visquerra, Sergio; Taracena Arriola, Arturo; Álvarez Aragón, Virgilio y Urrutia, Edmundo (eds.), *Guatemala: Historia reciente (1954–1996)*. Guatemala, FLACSO, 2013. (Ver Tomo III y IV)
- Galeano, Eduardo, *Guatemala*, Madrid, Siglo XXI de España Editores, 2020.
- Macleod, Morna, *Nietas del fuego, creadoras del alba : Luchas político-culturales de mujeres mayas*. Guatemala, FLACSO, 2011.
- Soto Linares, Argelia, « Experiencias de mujeres sobrevivientes de la guerra y su lucha por el resarcimiento : agenda antiderechos humanos en Guatemala », Tesis de maestría en Ciencias Sociales, bajo la dirección de Rosío Córdova Plaza, Veracruz, Universidad Veracruzana, 2019, 289 p.

EC 1.4.4 : Cinéma

La Llorona, le troisième volet d'un triptyque de trois longs-métrages du réalisateur, scénariste et producteur guatémaltèque, Jayro Bustamante, sera l'objet d'étude. L'analyse proposée s'inscrit dans le cadre du programme du Capes de la session 2021. (I)

Filmographie et bibliographie :

- Aumont, Jacques y Marie Michel, *L'analyse des films*, Paris, Nathan, 3a ed. 2015.
- Aumont, Jacques y Marie Michel, *Dictionnaire théorique et critique du cinéma*, Paris, Nathan, 2001.
- Bustamante, Jayro, *La Llorona*, 2019.
- Dossier espagnol 2020-2021, Atlande, *Clefs concours* (2020)
- Edgar, Robert; Marland, John; y Rawle, Steven, *El lenguaje cinematográfico*, Barcelona, Parramón Paidotribo, 2015.

- Gardies, André, y Bessalel, Jean, 200 mots-clés de la théorie du cinéma, Paris, Les éditions du Cerf, 1992.
- Hennebelle, Guy, y Gumucio-Dagron, Alfonso, Les cinémas de l'Amérique latine, Paris, L'Herminier, 1981.
- Metz, Christian, El significante imaginario, Barcelona, Ediciones Paidós Ibérica, 2001.
- Pinel, Vincent, Los géneros cinematográficos, Barcelona, Grupo Robin Book, 2009.
- Site web du GRIMH: <https://www.grimh.org/index.php?lang=fr>
- Programme du Capes de la session 2021.

Semestre 2

UE 2.3 : Apports disciplinaires (I)

EC 2.3.3 Littérature espagnole

- a) Panorama de la Littérature Espagnole du Siècle d'Or. (II)
- b) Analyse du roman *La Tribuna* d' Emilia PARDO BAZÁN, (Emilia PARDO BAZÁN, *La Tribuna* (1883), éd. Benito Varela Jácome, Madrid, Cátedra, 2009 (1975)) en lien avec les thèmes et axes d'étude au programme du concours. (II)

EC 2.3.4 Littérature latino-américaine

Analyse du roman *Rayuela* de Julio CORTÁZAR (Julio CORTÁZAR, *Rayuela* (1963), Madrid, Alfaguara, 2013) en lien avec les thèmes et axes d'étude au programme du concours. (II)

UE 2.4 : Apports disciplinaires (II)

EC 2.4.1 : Civilisation Espagne

Cours consacré à la question du Capes qui porte sur Greco : LE GRECO : être artiste et peindre dans l'Espagne post-tridentine. Nous verrons quel a été le contexte artistique qui a présidé à la formation du peintre, quelle a été l'influence du concile de Trente et de la Contre-Réforme dans les thèmes qu'il a illustrés, mais aussi l'importance de Tolède et de ses milieux intellectuel, nobiliaire et religieux, où son talent (comme portraitiste, mais pas seulement) a pu s'épanouir.

Indications bibliographiques (tous les ouvrages cités se trouvent à la BU de l'université):

- CLOULAS, Annie, Greco, Paris, Fayard, 1993.
- El Greco. Apostolados, A Coruña, Fundación Pedro Barrié de la Maza, 2002.
- El Greco de Toledo, Madrid, Alianza Editorial, 1982.
- KIENTZ, Guillaume (dir.), Greco, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 2019.
- MARÍAS, Fernando, Greco, Paris, Société nouvelle Adam Biro, 1997.

EC 2.4.2 : Civilisation Amérique Latine

Cours sur l'histoire récente du Guatemala et en particulier sur la période de la guerre civile, qui a duré 36 ans, et ses conséquences. Un intérêt particulier sera accordé à la période 1981-1983 quand, sous le pouvoir d'Efraín Ríos Montt, le peuple maya a été victime d'une politique d'extermination. Cette histoire sera par ailleurs mise en rapport avec le film *La Llorona* (Jayro Bustamante, 2109) et les axes d'études préconisés dans le programme du Capes pour la session 2021. (II)

EC 2.4.4 : Cinéma

La Llorona, le troisième volet d'un triptyque de trois longs-métrages du réalisateur, scénariste et producteur guatémaltèque, Jayro Bustamante, sera l'objet d'étude. L'analyse proposée s'inscrit dans le cadre du programme du Capes de la session 2021. (II)

INFORMATIONS CONCOURS 2021

• **Les informations sur les dates d'inscription et des épreuves d'admissibilité et d'admission ainsi que sur les lieux des épreuves d'admission pourront être consultées sur Publinet.**

<http://publinetce2.education.fr/>

• **Modalités des épreuves :**

Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré

Descriptif des épreuves du Capes externe et du Cafep-Capes section langues vivantes étrangères : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, néerlandais, portugais, russe

Épreuves d'admissibilité

Composition

* Durée : 5 heures

* Coefficient 2

L'épreuve consiste en une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'un des thèmes ou axes d'études choisis dans les programmes de lycée et de collège. À cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.

Pour cette épreuve, deux thèmes et deux axes d'études tirés des programmes de collège et de lycée sont inscrits au programme du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.

Traduction (thème ou version, au choix du jury)

* Durée : 5 heures

* Coefficient 2

L'épreuve consiste en une traduction accompagnée d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'expliquer le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

Épreuve de mise en situation professionnelle

* Durée de la préparation : 3 heures

* Durée de l'épreuve : 1 heure (première partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes ; seconde partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes)

* Coefficient 4

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'un des thèmes ou axes d'études de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties :

* une première partie en langue étrangère consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue étrangère durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation,

* une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

* Durée de la préparation : 2 heures

* Durée de l'épreuve : 1 heure (30 minutes maximum pour chaque partie)

* Coefficient 4

L'épreuve porte :

* d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège,

* d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES, D'ÉVALUATION ET RÈGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

DIPLOME DE MASTER

En application de l'arrêté du 9 avril 1997, des décrets n°2002-480, 481, 482 du 8 avril 2002 et de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire : 12 septembre 2013

Conseil d'administration : 30 septembre 2013

Régime Spécial d'Etudes - CEVU 27 juin 2013 - CA du 08 juillet 2013

Art. 1 : Conditions d'accès et inscription

L'accès en 1ère année de Master est de plein droit pour l'étudiant :

- titulaire d'une licence de la même mention ;
- titulaire d'une licence identifiée dans le dossier d'habilitation du master.

L'accès est également de plein droit pour les mentions de licence identifiées lors de l'accréditation.

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1ère année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

L'admission en master 2ème année est soumise à l'étude de la candidature de l'étudiant par le jury de sélection du Master. Cette candidature prend la forme d'un dossier. Elle peut être également complétée par un entretien devant un jury d'admission.

Pour 2015-2016 : les étudiants provenant du M1 MEEF de l'université François-Rabelais de Tours et admis en M2 MEEF sont dispensés de cette procédure de sélection.

Art. 2 : Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement) est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 3 : Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

Dispositions exceptionnelles :

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CEVU

« le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ». Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 4 : Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;

2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les unités dont la note est inférieure à 10/20 ;

6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités

d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les Masters prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage et/ou de mémoire individuel, et la note des autres unités ;

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

Art 5 : Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Art. 6 : Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en deuxième année n'est pas admis sauf cas de situation exceptionnelle décidé par le jury.

Art. 7 : Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Art. 8 : Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1ère année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2ème année devra être calculée sur la base de la moyenne des deux semestres de M2.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 9 : Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des **cas de plagiat** commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ; 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

REGLEMENT DES ETUDES ET DES EXAMENS pour le REGIME SPECIAL D'ETUDES

Textes de référence :

- Code de l'éducation
- Loin°84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur.
- Circulaire n°2000-003 du 1er mars 2000, Organisation des examens dans les établissements d'Enseignements Supérieur
- Règlement des Etudes et des examens voté aux Conseil d'Administration (CA) du 28 septembre 2009 après avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) du 17 septembre 2009.

RAPPEL :

Le Règlement des Etudes et des Examens s'applique à l'ensemble des étudiants sauf à ceux qui justifient d'une situation leur permettant de bénéficier du régime spécial d'études (RSE).

Le régime spécial d'études (RSE) comprend des **aménagement d'emploi du temps et le choix pour les étudiants de leur** mode de contrôle des connaissances : contrôle continu ou contrôle continu et terminal. L'étudiant en RSE peut choisir de bénéficier d'une partie du dispositif, ou de son ensemble.

Le statut de RSE n'est applicable qu'aux étudiants en Formation Initiale et ne peut être accordé aux étudiants en Formation Continue ou en Apprentissage.

L'étudiant RSE quand il le peut, et autorisé à assister aux séances de Travaux Dirigés (TD), il ne peut en être exclu même s'il ne figure pas sur les listes des inscrits pédagogiques.

Il est fixé pour chaque diplôme et doit être indiqué dans les descriptifs des modalités de contrôle des connaissances de chaque formation.

1- Procédure et calendrier de la demande

L'étudiant qui souhaite bénéficier du Régime Spécial d'Etudes, doit en faire la demande écrite en renseignant le formulaire afférant. Ce formulaire sera mis à jour chaque année par le SEVE et personnalisé par composante. Les pièces justificatives demandées devront être fournies en même temps.

2- Cas d'exclusion

- UE de stage et projet tuteuré, Travaux Pratiques (TP)

Le RSE ne s'applique pas aux Unités d'Enseignement prévoyant des stages obligatoires. Cependant, des modalités d'organisation ou d'allègement pourront être apportées aux étudiants en situation de handicap.

De même, les UE prévoyant des projets tuteurés en licence professionnelle ou en master, sont exclues du régime RSE.

Sauf, autorisation spéciale de l'enseignant responsable du cours, les TP ne peuvent donner droit au RSE. La présence à ce type de cours reste obligatoire. C'est pourquoi l'étudiant RSE est prioritaire pour choisir son groupe en fonction de son emploi du temps.

3- Aménagement d'emploi du temps

Les étudiants RSE sont autorisés à changer de groupes de TD et TP. Ils sont prioritaires pour les permutations de groupes, à condition de fournir à l'appui l'emploi du temps de leur employeur avant la seconde séance.

Les étudiants en RSE peuvent choisir de ne préparer qu'une partie du programme prévu pour un semestre et effectuer leur cursus en plusieurs années. **Cependant, ce dispositif ne s'applique pas aux étudiants en master 2.**

4- Contrôle des Connaissances

Ce régime permet à l'étudiant d'être dispensé du contrôle continu, sauf en pour les diplômes de Médecin, Pharmacien et en DUT. Toutefois, pour ces trois filières, un régime adapté à chaque étudiant reconnu en situation de handicap ou sportif de haut niveau peut être défini en accord avec le SUMPPS ou le SUAPS et le responsable de l'année.

L'étudiant RSE peut choisir par éléments pédagogiques, entre les deux formules de contrôles des connaissances :

- soit uniquement en examen terminal,
- soit les conditions pour les statuts « classiques » (Contrôle continu ou contrôle continu associé à un examen terminal).

Le choix de l'étudiant sera clairement énoncé par l'étudiant sur le formulaire de demande du statut RSE.

Les calendriers d'examens sont accessibles et consultables via le site internet de l'université et l'environnement numérique de travail. Ces calendriers valent convocation aux épreuves pour les étudiants. Cependant, les étudiants bénéficières du RSE doivent être avertis par mail (adresse fournie par l'université) de la publication de ces calendriers.

Chaque formation est tenue d'indiquer dans le descriptif de ses modalités de contrôle des connaissances, les aménagements d'études et d'examens proposés dans la filière.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Département d'Espagnol

Réunion d'information master MEEF propre au département d'Espagnol	Jeudi 10 septembre 2020
Réunion de rentrée MEEF 1 à l'INSPE	Vendredi 11 septembre 2020
Réunion de rentrée MEEF 2 à l'INSPE	Mercredi 16 septembre 2020
1^{er} semestre	
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 14 septembre 2020
Pause pédagogique	Du 25 octobre au 1er novembre 2020
Stage d'observation et de pratique accompagnée Master MEEF 1	Du 9 au 20 novembre 2020
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021
Examens du 1 ^{er} semestre	Du 4 janvier 2021 au 15 janvier 2021 inclus
2^{ème} semestre	
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 18 janvier 2021
Pause pédagogique	Du 01 mars 2021 au 07 mars 2021
Stage d'observation et de pratique accompagnée Master MEEF 1	Du 12 avril 2021 au 24 avril 2021
Vacances de printemps	Du 26 avril 2021 au 9 mai 2021
Examens du 2 nd semestre	Du 10 au 21 mai 2021 inclus
Rattrapages	
Rattrapages	Du 21 juin 2021 au 2 juillet 2021 inclus

La aventura
de ser
DOCENTE

Mafalda

